



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 17/06/2025

Reçu en préfecture le 17/06/2025

Publié le

ID : 095-219500543-20250617-DM3_2025-BF

Le 20/06/2025

DECISION MODIFICATIVE

N°3

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu la délibération du conseil municipal n°10/2025 en date du 11/04/2025 portant sur la fongibilité des crédits

Considérant l'erreur de reprise d'affectation de résultat en investissement, il convient de diminuer le compte 001 en dépense d'investissement pour 1 705.37 €

DECIDE

Article 1 : de procéder aux virements de crédits tels que présentés ci-après :

IMPUTATION	OUVERT	REDUIT
DI 001 001		1 705.37 €
DI 21 2131	1 705.37 €	
TOTAL	1 705.37 €	1 705.37 €

Article 2 : de rendre compte au prochain conseil municipal des virements ainsi opérés.

Article 3 : La présente décision figurera au registre des délibérations de la collectivité dont ampliation sera adressée :

- à Monsieur le préfet du Val-d'Oise
- à Monsieur le comptable public du SGC de Magny-en-Vexin

Ludovic BAZOT, Maire

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

